

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement Agence d'Écologie Urbaine

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :					
Opérateur	Free	Arrdt	8 ^{ème}		
Nom de site	41_MALESHERBES_75008	Numéro	75108_049_02		
Adresse du site	41, boulevard Malesherbes	Hauteur	R + 6 (24,75 m)		
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux		
Type d'installation	Ajout des fréquences 700 MHz et 3500 MHz dans la 5	G sur deux nouv	elles antennes.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Deux autres opérateurs présents sur le site OF (20°, 130° et 270°) et SFR (0°,120° et 240°)				
Dossier soumis à Déclaration	on Préalable ou Permis de Construire ?				
	Calendrier de suivi du dossier				
Date de validation de la version précédente du dossier			19/12/2016		
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			15/10/2021		
Date limite de réponse de la	Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	15/11/2021			
Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture de Paris 75008 en très haut Débit Mobile.				
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20° et 110°.				
Distance des ouvrants	Fenêtre de toit à 2 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (23 m)		
Estimation	3G/4G/5G: 20°< 2V/m; 110° < 2V/m 5G: 20°< 2V/m; 110° < 1V/m				
Hauteur des antennes (HMA)	23,55 m pour les antennes à faisceau fixe 24,06 m pour l'antenne à faisceau orientable				
Incidence visuelle					
Description des antennes	Seule des compléments aux antennes seront installées reprenant la teinte et les matériaux existants.				
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.				
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue.				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :				
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable		
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas		



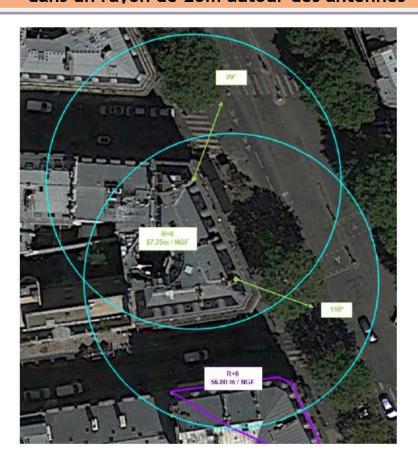
Direction des Espaces Verts et de l'Environnement Agence d'Écologie Urbaine

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 20°	Azimut 110°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 20°	Azimut 110°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



Direction des Espaces Verts et de l'Environnement Agence d'Écologie Urbaine

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat après :



Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 110°

